

2. LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

2.2 L'annualisation du contenu et de l'évaluation des apprentissages



CE QUI NE VA PAS...

L'organisation du contenu et de l'évaluation des apprentissages par cycle s'étale sur plusieurs années. Ainsi, au primaire, les apprentissages sont organisés par cycle de deux ans (1^{re} et 2^e, 3^e et 4^e, 5^e et 6^e) alors qu'au secondaire, ils sont structurés sur un premier cycle de deux ans (1^{re} et 2^e secondaire) puis sur un second cycle de trois ans (3^e, 4^e et 5^e secondaire).

À l'exception du second cycle du secondaire, les documents relatifs à la progression des apprentissages n'annualisent pas suffisamment les contenus puisqu'ils demeurent basés sur les programmes, lesquels sont encore structurés par cycle. Le nombre d'objectifs terminaux en première année de cycle est minime, donnant très peu de directives sur ce qui doit être évalué, alors que la seconde année du cycle est surchargée.

Aussi, l'organisation par cycle rend la gestion très difficile, dans certains cas, impossible. Réunis en « équipe-cycle », les enseignantes et enseignants doivent planifier

la répartition des contenus d'apprentissage et d'évaluation liés au programme et assurer le suivi des élèves passant d'une année à l'autre dans le même cycle.

Par exemple, ne sachant pas ce qui a réellement été enseigné antérieurement, une enseignante ou un enseignant peut reprendre un aspect du programme déjà enseigné ou ne pas l'aborder, croyant qu'il a déjà été étudié. De même, l'aménagement par cycle n'a rien prévu pour les élèves qui changent d'école.



Dans la *Progression des apprentissages* en français au premier cycle du primaire, pour l'ensemble des volets de lecture et d'écriture, on compte sept objectifs terminaux pour la 1^{re} année alors qu'on en compte 82 pour la 2^e année.

Puisqu'on suppose que l'élève aura le temps de rattraper ses retards, l'organisation des programmes par cycle favorise la promotion automatique de l'élève d'une année à l'autre à l'intérieur d'un même cycle.



Dans la *Progression des apprentissages* en géographie au premier cycle du secondaire, aucune notion n'est réputée devoir être maîtrisée à la fin de la 1^{re} secondaire.

En réalité, on constate que de plus en plus d'élèves accumulent des retards scolaires. Longtemps, l'élève de première année qui éprouvait de graves difficultés passait souvent en deuxième année.

L'entente EHDAA conclue en juin 2011 permet dorénavant qu'un enfant, dès la fin de la première année, soit reconnu sous certaines conditions, comme un élève en difficulté d'apprentissage.



CE QUE PROPOSE LA FAE POUR CORRIGER LA SITUATION

Il faut annualiser le contenu et l'évaluation des apprentissages afin d'éviter la promotion automatique d'un élève d'une année à l'autre à l'intérieur d'un même cycle. Concrètement, si on enseigne un programme de 3^e secondaire, on évalue ce programme de 3^e secondaire.

En donnant la chance aux élèves de consolider leurs apprentissages et au personnel enseignant d'intervenir rapidement et de manière ciblée sur des aspects spécifiques d'un programme, on tend à diminuer l'accumulation de retards scolaires importants.

Contrairement à ce que prétend le MELS, annualiser davantage les programmes ne nuit pas à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants, car cela permettrait :

- de préciser les attentes pour chacune des années d'études ;
- d'aider à la planification de l'enseignement et de l'évaluation ;
- d'assurer la transmission d'un bagage cohérent et commun des apprentissages ;
- de faire un meilleur suivi auprès des élèves, notamment en cas de changement d'école ;
- de dégager le personnel enseignant des interminables temps de concertation ;
- de reprendre le contrôle sur les aspects vus ou à revoir du programme.